

# LES MARCHÉS DU CARBONE

Agir avec prudence

Vers une agriculture bas carbone



## Proposition de l'UPA par rapport à la participation aux marchés du carbone



Actuellement, les marchés et les projets proposés sont encore en développement.



Les répercussions des contrats peuvent être complexes à prévoir et à interpréter, car elles varient considérablement d'un marché à l'autre et d'une offre à l'autre.



Les engagements des entreprises qui vendent des crédits ne sont pas toujours clairement définis.

**Pour les producteurs agricoles, la participation aux marchés du carbone est volontaire, aucune obligation n'est actuellement en vigueur.**

### Approche proposée

#### À l'échelle de l'entreprise agricole

**Connaître le bilan carbone** de son entreprise ou de son secteur de production (ex. : Agriclimat)

**Comprendre les marchés du carbone** (tenants et aboutissants)

**Poursuivre sa démarche agroenvironnementale**

**Évaluer les leviers financiers** les plus adéquats selon sa situation

#### À l'échelle de l'organisation de l'UPA

**Favoriser l'accès aux connaissances** sur les marchés du carbone

**Analyser les possibilités d'agir** collectivement face à de grands acteurs du marché volontaire

**Développer une approche structurante** et proactive pour le secteur agricole

**Privilégions collectivement une agriculture bas carbone, et ce, en fonction de l'évolution des connaissances sur les pratiques accessibles à l'échelle de la ferme.**

## CONSERVONS NOS CRÉDITS DE CARBONE!

**Considérant l'évolution des connaissances et l'imprécision des attentes à l'égard du secteur agricole, l'UPA considère qu'il est prématuré de s'engager sur les marchés du carbone. En effet, il pourrait, par exemple, s'avérer plus avantageux de conserver la propriété des réductions générées à la ferme et de les valoriser par la vente de denrées à plus faible empreinte carbone.**